

Le moment jugé opportun pour la grève

Comme vous le savez, les membres affiliés à la CSQ ont voté à 73 % en faveur de la grève. Pour la FSE, l'obtention de ces mandats semble, pour l'instant, avoir fouetté le Conseil du trésor. En effet, Sonia Lebel, présidente du Conseil du Trésor, a convié les parties à une nouvelle table afin d'en arriver à une entente assez rapidement. Il reste à voir comment ces travaux s'articuleront, mais surtout à voir ce que le Conseil du Trésor peut offrir pour améliorer de façon significative les conditions de travail et salariales du personnel enseignant.

Hier soir, nous avons tenu un Conseil général de négociation (CGN) afin d'étudier les différents scénarios possibles en prenant en compte différents éléments tels que le niveau de mobilisation des affiliés, mais également la réalité des autres fédérations sur la façon d'exercer la grève. Pour nous, il est clair, tel que vous nous l'avez exprimé, qu'il s'agira d'une grève innovante.

Lors de ce CGN, nous n'avons pas décidé du moment où nous exercerons ce droit de grève, évitant ainsi de refaire les mêmes erreurs que par le passé et d'avoir un scénario de grève tout ficelé d'avance sans tenir compte de la conjoncture. Nous voulons faire les choses autrement cette fois et prendrons tout le temps nécessaire pour évaluer chacune de nos décisions.

Bien entendu, le dénouement souhaité est d'en arriver à une entente satisfaisante rapidement sans utiliser le moyen ultime. Dans le cas contraire, nous devons être solidaires et mobilisés dans l'exercice de notre grève et revoir quelle stratégie à adopter en cas d'impasse.

La grève, oui, au bon moment et de la bonne manière...

Solidairement,

Daniel Boísjoli

Le
mot
du
P

r

é

s

i

d

e

n

t